



**Réunion du bureau de la Région Grand Est  
17 octobre 2016  
Laxou**

Présents :

- BAYOD Samy
- CECCHIN Frédéric
- DUFFOUR Gilles
- GAUTHIER Eric
- GOEMINNE Jérôme
- LUTZ Frédéric

6 présents sur 19 membres.

Invités :

- DE MONTALEMBERT Pierre, Délégué national SMPS
- NOIZETTE Angélique, Vice-Présidente SMPS, Catégorie Cadre administratif

**SYNTHESE DES DECISIONS :**

- **Fichier adhérents/sympathisants/autres prêt pour les actions de communication**
- **Validation du format de la lettre mensuelle et du contenu de la première lettre de novembre**
- **Réunion UNSA Grand Est et SMPS Grand Est en mars 2017, organisée par Gilles DUFFOUR**
- **Conférence SMPS Grand Est en septembre 2017, à organiser dès le prochain bureau**

*Prochain bureau à Troyes en décembre 2016. Doodle à lancer par Jérôme GOEMINNE.*

Pierre DE MONTALEMBERT remercie le bureau pour son invitation.

**1. Point sur le fichier adhérents/sympathisants/autres**

Quelques noms sont encore manquants. Les faire remonter à Jérôme GOEMINNE pour disposer d'un fichier unique.

Il est souhaité que, lorsqu'il y a une nouvelle adhésion, il y ait un retour au niveau du bureau régional pour accueillir la personne concernée. Pierre DE MONTALEMBERT en prend note et indique que cela sera pris en compte par l'équipe nationale.

Il est validé que les communications du SMPS Grand Est visent les adhérents/sympathisants/autres du fichier. L'envoi devra se faire en « copie cachée pour information » pour que les adresses restent cachées.

## **2. Lettre mensuelle SMPS Grand Est & trombinoscope**

Le format court d'une page avec trois articles maximum est validé.

L'objectif est d'avoir un support de communication simple et vite lu.

La première lettre de novembre est corrigée puis validée. Le premier envoi aura lieu par Jérôme GOEMINNE début novembre. Le trombinoscope sera joint à l'envoi.

La lettre de décembre comportera les articles suivants :

- Pas de fusion DH/D3S → Frédéric CECCHIN à la rédaction
- Evolution du statut des attachés → Angélique NOIZETTE à la rédaction
- Un troisième article pourrait être rédigé.

Les articles seront envoyés à Jérôme GOEMINNE avant fin novembre pour mise en page, proposition au bureau, validation du bureau, puis envoi début décembre.

La lettre de janvier sera conçue en décembre par échange de courriel.

## **3. Clarification des relations avec l'UNSA**

Pierre DE MONTALEMBERT indique que le SMPS s'est affilié à l'UNSA car la législation impose d'être adossé à une centrale syndicale représentative dans les trois fonctions publiques. L'UNSA était la solution qui offrait le plus de liberté au SMPS.

A date, le rapprochement avec l'UNSA ne présente aucun inconvénient.

Pierre DE MONTALEMBERT insiste sur le rôle du SMPS en prenant pour exemple les débats qui ont eu lieu en mars sur la fonction publique : le SMPS a été le seul syndicat à représenter la FPH.

Au niveau local, il ne peut y avoir des listes SMPS et UNSA différentes :

- Lorsque le SMPS et l'UNSA sont ensemble sur une liste, seul le logo UNSA doit apparaître.
- Lorsque seul le SMPS présente une liste, le logo SMPS affilié à l'UNSA doit apparaître.

Concernant l'impact des GHT sur les sections syndicales, il sera discuté au niveau national.

#### **4. Proposition d'une réunion des bureaux régionaux UNSA et SMPS**

Il est validé que cette réunion ait lieu à ERSTEIN en mars 2017. Gilles DUFFOUR se charge de l'organisation.

#### **5. Actualités nationales par catégorie**

Pierre DE MONTALEMBERT présente les discussions en cours au niveau national.

##### Directeur d'Hôpital

- D'ici fin octobre, Nouvelle répartition des emplois fonctionnels. Toujours 355 mais davantage de Groupes 1 et 2 du fait des directions communes
- Revalorisation des échelons sommitaux + revalorisation des NBI en cours.
- Projet de décret sur la linéarisation de l'échelon spécial de la hors classe. A ce jour contingenté, alors que bcp de candidats remplissent les critères. Pour les administrateurs civils, le dernier échelon a été décontingenté → La DGOS s'est engagé à une application identique pour les DH.
- Travail sur l'assouplissement au GRAF, càd le 3ème grade avec la constitution d'un 3ème vivier (1<sup>er</sup> vivier = 1 CHU et gros CH / 2ème vivier = fonctions importantes dans les gros établissements + directeur établissement). 3ème vivier = services exceptionnels.
- Amélioration de la rémunération des DG de CHRU.
- Textes d'accompagnements sur impacts négatifs des GHT pour les directeurs
  - Dispositif coussinet étendu à 5 ans
  - Assouplissement pour la prise en charge des frais déménagements → 3 ans
  - Création d'un décret pour intérim et direction commune → directeurs adjoints dedans
    - NB : CFDT contre la prime de direction commune pour les directeurs adjoints
  - Régime Indemnitare lié aux Fonctions "Sujétion Emplois EP" → Le ministère doit présenter un RIFSEEP. Principe = 1 prime qui remplace PFR + logement
  - PPCR prévu à terme pour les directeurs

A noter que le Conseil d'Etat s'est penché sur les décrets GHT. Son analyse des modifications des responsabilités induites par les GHT est retranscrite de la manière suivante par la DGOS :

- Impossibilité de différencier nomination et responsable hiérarchique/fonctionnalisé
- Fonctions mutualisées ==> supérieur hiérarchique = directeur de l'établissement support.
  - ⇒ OPPOSITION FORTE DE TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES

##### Ingénieur

- Aucune nouvelle du Ministère

##### D3S

- Niveau 0 des discussions sauf RIFSEEP
- Aucune information sur des améliorations indemnitaires. La fusion a occupé les débats pour un résultat nul.

DS

- Prime points dans le cadre du dispositif PPCR
- Dissociés des cadres de direction dans la gestion des corps → Le SMPS est opposé à cette vision.

AAH

- Dans le PPCR il est prévu un grade fonctionnel supplémentaire par alignement avec les autres FP. → demande l'alignement sur la FPE.
- Réunion au ministère → acté que le GRAF soit intégré mais avec une gestion départementale solution proposée par la DGOS. Le SMPS demande une gestion nationale pour le GRAF mais privilégie, dans l'attente de la modification des statuts particuliers, la solution du maintien de la gestion locale, la gestion départementale faisant apparaître de nombreux problèmes juridiques et d'équité par rapport aux autres FP.

**6. Questions diverses**

Conférence annuelle à organiser

Décision d'organisation pour septembre 2017. Le prochain bureau réabordera la question.

Rencontre du DG d'ARS

En attente pour le moment. Le temps d'avoir des éléments d'échange.

Congrès national du SMPS

Fixé les 22 et 23 juin 2017 à La Baule.

Prochaine réunion du bureau

La prochaine réunion aura lieu à Troyes en Décembre. Un Doodle va être lancé par Jérôme GOEMINNE en ce sens.